

au Chapitre du Puy. L'abbé de Saint-Pierre était en effet un des dignitaires de ce Chapitre : il y occupait la huitième place, entre l'abbé de la Chaise-Dieu et celui de Saint-Vosy. Chef de Saint-Pierre-la-Tour, il avait à sa nomination tous les prêtres chargés de desservir cette collégiale. Lui-même était choisi par l'évêque. Or Elie de l'Estrange, qui occupait depuis 1397 (1) le siège épiscopal du Velay, assista précisément au concile de Constance. Est-ce là que la science déjà renommée de L. Allemand le lui désigna pour la dignité d'abbé de Saint-Pierre ? Cette hypothèse serait tentante, mais il y a lieu de noter que, dès 1410, Amédée de Saluces, archidiacre de Lyon, dont nous avons signalé les liens avec L. Allemand, était doyen du Puy (2). Antérieurement encore, un Allemand avait appartenu à l'Eglise du Puy : par son testament du 17 novembre 1404, noble Jean Allemand, cleric de l'Eglise du Puy, légua au Chapitre de ladite Eglise, pour son anniversaire, le produit de la vente d'une maison qu'il possédait rue de la Séauve (3). Ce Jean Allemand ne serait-il pas le second des frères du custode de Lyon ?

---

(1) On date généralement la nomination d'Elie de l'Estrange de 1399, mais on trouve aux Archives départementales de la Haute-Loire, fonds de l'évêché, une procuration donnée par lui en 1397 pour l'administration de son diocèse.

(2) L'Eglise du Puy avait du reste des rapports fréquents avec celle de Lyon. Guillaume de Chalancon, qui succéda en 1418 à Elie de l'Estrange, fut sacré en 1419 par l'archevêque Amédée de Talaru. Cette même année, 1419, Amédée de Saluces, étant décédé, eut pour successeur au doyenné du Puy son neveu, Georges de Saluces, qui devenait cinq ans après chanoine de Lyon. Plus tard Guillaume d'Estouteville fut archidiacre de Lyon et doyen du Puy.

(3) Archives départementales de la Haute-Loire, fonds du chapitre de la cathédrale.